

Préavis municipal N° 1/2018
La gestion et les comptes durant l'année 2017

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous soumettre les comptes communaux pour l'exercice 2017 qui se clôturent avec **un excédent de produits de CHF 33'664.97**. Le budget établi pour l'année en question prévoyait une perte de CHF 24'346.61.

1. SITUATION GENERALE

No	Titre	31.12.2017	Budget 2017	31.12.2016
1	Administration Générale	-377 947,05	-355 729,00	-294 453,80
21	Finances "Impôts"	1 744 587,89	1 427 122,79	1 803 996,03
22	Finances "Service financier / péréquation "	-111 710,52	10 040,00	-16 022,20
23	Finances "Amortissements"	-91 900,00	-52 000,00	-60 700,00
23,3	Finances "Fonds de réserve"	-80 000,00		-330 000,00
31	Terrains	18 276,50	-29 415,00	-53 854,95
32	Forêts	-40 602,93	-34 400,00	-19 054,51
35	Bâtiments communaux	-19 078,24	56 342,60	6 444,75
4	Travaux	-144 226,16	-90 750,00	-106 823,85
5	Instruction publique et cultes	-303 931,51	-350 721,00	-307 761,07
6	Police	-91 577,32	-96 916,00	-101 061,15
7	Sécurité sociale	-468 225,69	-507 921,00	-491 126,45
8	Bénéfice/-Perte	33 664,97	-24 346,61	29 582,80

2. QUELQUES DEPENSES PARTICULIERES POUR L'ANNEE 2017, SOIT :

1. Administration :

Engagement de Mme Florence Clément, à temps partiel, pour la gestion administrative de l'association de l'AIVB concernant la distribution d'eau des trois communes et support pour l'administration et la bourse communale ainsi que M. Axel Poncet, à temps partiel et à durée déterminée, en qualité d'assistant administratif.

<u>Administration :</u>	CHF
- 1ère partie du Plan Général d'affectation (PGA) de la commune	18'399
- Contribution financière à l'événement « Pré-Schubertiade » le 02.09.2017	6'000
- Achat de mobiliers et de matériels de bureau (3 nouveaux bureaux)	7'880
- 6 chaises et 1 table salle des sociétés	2'014
- Acquisition d'un nouveau poste informatique	1'851
- Ordinateur portable	810
- Système de sauvegarde et de sécurité	10'552
- Logiciels et licences GED (Gestion informatique des documents)	17'182

21. Finances « Impôts » :

Les rentrées fiscales ont été supérieures aux prévisions budgétaires de CHF 317'465.

	2017	Budget 2017	2016
Taux d'impôt communal	71%	71%	71%
Recettes impôt personnes physiques (+Frais perception)	1'394'689	1'128'672	1'256'368
Recettes impôt personnes morales	204'541	174'966	263'276
Autres impôts (succession, gains immobilier, impôt foncier, autres)	145'357	123'484	284'352
Totaux	1'744'587	1'427'122	1'803'996

23.380. Finances « Fonds de réserve » :

- Attribution à la réserve générale 80'000

31. Domaines :

- Direction générale de l'environnement - réalisation carte dangers naturels 779
- La réfection des chemins AF du Mujon situés sur le territoire de Champvent non pas été réalisée en 2017.

35. Bâtiment Auberge:

- Réfection de peinture de la cage d'escaliers du bâtiment 8'752
- Réfection des peintures de l'appartement au 2^{ème} étage (Mme Jaquemet Ch.) 1'131
- Aménagement d'un vestiaire à l'Auberge de Champvent 2'191
- Remplacement d'une sonde extérieure chauffage 1'434
- Marquage de places de parc pour l'Auberge de Champvent 490

35. Collège :

- Réfection des peintures dans la classe des Grillons ainsi que l'ancienne classe au rez 6'997
- Réfection de la peinture de la cage d'escaliers du collège 6'170
- Diverses installations électriques et mise en conformité dans diverses classes 5'278
- Travaux de menuiserie et changement des portes d'entrée 18'815
- Pose d'une cuisine – cantine scolaire 6'640
- Réfection des sols de la salle de classe au rez 2'765
- Pose des lavabos pour normes petite enfance 2'731

35. Grande salle :

- Acquisition d'une marmite à gaz GICO et mise en conformité du gaz 10'275

35. Bâtiment communal :

- Agencement d'une nouvelle cuisine appartement au 1er étage (M. Marendaz) 14'360
- Réfection des peintures de l'appartement au 1er étage (M. Marendaz) 9'563
- Acquisition d'une nouvelle machine sèche-linge 4'945
- Remplacement et modification de l'installation électrique concernant la nouvelle cuisine 2'997
- Réfection du carrelage appartement 1er étage (M. Marendaz) 1'272
- Nouvelle armoire à pharmacie et divers appartement 2^{ème} étage (M. Da Costa) 1'081

35. Bâtiment Villars :

- Changement du chauffe-eau électrique 4'061

35. Buvette + local musique entretien :

- Changement du lave-vaisselle buvette du terrain de football 4'510

43. Route/EP :

- Quartier les Plantaz, solde réfection travaux trottoirs et patte d'entrée 15'630
- Remplacement et réfection de divers grilles et couvercles à Champvent 9'156
- Démolition d'un caniveau et remplacement « Rue du Centre à Essert 8'510
- Création d'une place d'évitement "Chemin de la Charrière" 3'658
- Travaux de vidange et nettoyage des grilles de sol 3'410

9141.1 Routes - investissement :

- Investissement réfection route d' Essert 437'851
- Amortissement sur 15 ans a été prévu. 15'600

44. Parcs :

- Réfection des murs et taille des arbres au cimetière de Champvent et Villars 16'072

58. Eglise :

- Restauration et remplacement machine de sonnerie et tableau électrique 3'000
- Maintenance et contrôle annuel des cloches 4'240

11.317 Manifestations et réceptions comprennent :

1er août, manifestation Noël, fondue villageoise, hommages aux Nonagénaires, fêtes des aînés, diverses manifestations.

11.365 Les aides aux sociétés locales :

Société de jeunesse, société de musique, société de musique « L'Alliance Baulmes-Champvent », Football Club

11.319 Les cotisations et soutiens :

M. Chapuis Jérôme, les Ankers, passeport vacances, Club de quilles

4. ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

	2015	2016	2017
	(CHF)	(CHF)	(CHF)
4.1 Dettes bancaires communales	1'936'000.00	3682000.00	3'678'000.00
4.2 Patrimoine administratif	1'751'356.93	2'790'993.87	2'800'441.81
4.3 Patrimoine financier	533'466.00	1'452'199.88	1'690'787.74
4.4 Financements spéciaux & fonds de réserve	2'192'007.52	2'671'432.07	2'751'558,15

Conformément à l'article 35b du règlement sur la comptabilité des communes, les comptes 2017 ont été examinés le 16 avril 2018 par la fiduciaire Fiprom qui a délivré son rapport en mentionnant qu'ils n'ont pas rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes audit règlement.

La Municipalité a adopté ces comptes lors de sa séance du 23 avril 2018. En conclusion,

LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPVENT
entendu le rapport de la commission de gestion, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

PROPOSE :

Article 1 d'approuver les comptes de la commune de Champvent pour l'exercice 2017 tels qu'ils vous sont présentés avec un excédent de produits de CHF **33'664.97**.

Article 2 d'en donner décharge à la Boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Boursière

Olivier Poncet

Monica Stämpfli

Annexe : 1 tableau des charges et des revenus